

[Français]

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

A PROPOS DE LA REQUÊTE DE M. LOUIS SICOTTE, QUI RÉCLAME LA RÉVISION DE SES DEUX PROCÈS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Maurice Allard (Sherbrooke): Monsieur l'Orateur, en l'absence de l'honorable ministre de la Justice et Procureur général, et comme on ne semble pas lui avoir encore désigné un secrétaire parlementaire, je vais poser ma question au très honorable premier ministre, à qui j'ai fait parvenir, hier, un avis de ma question.

Est-ce que le ministère de la Justice et le gouvernement ont reçu la requête d'un nommé Louis Sicotte, qui désire la révision de ses deux procès, parce qu'on l'aurait forcé, sous la menace, à s'avouer coupable et à signer un faux affidavit?

M. l'Orateur: A l'ordre! Il me semble que cette question est de nature très particulière et je crois qu'elle devrait plutôt être inscrite au *Feuilleton*.

M. Allard: Je désire en discuter à 10 heures, monsieur l'Orateur.

[Traduction]

LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—CLÉMENCE À L'ENDROIT DE CHEFS SYNDICAUX INCARCÉRÉS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au solliciteur général. Entend-il faire preuve de plus d'indulgence à l'égard de M. Paddy Neal et de M. Tom Clark, les deux syndicalistes qui sont retournés en prison après la période de Noël? Je ne sais pas si on peut parler de congé, mais ils ont été libérés pendant la période de Noël. Le ministre poussera-t-il la clémence jusqu'à ordonner qu'ils soient immédiatement élargis?

L'hon. L. T. Pennell (solliciteur général): Nous étudions sérieusement le cas mentionné par l'honorable représentant.

L'HÔTEL DES MONNAIES

LES PIÈCES D'OR COMMÉMORATIVES DU CENTENAIRE—L'OPPORTUNITÉ DE LA VENTE INDIVIDUELLE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Monsieur l'Orateur, il est une question que je me proposais d'adresser au ministre des Finances mais, en son absence et en raison de la nature de ma question, j'aimerais la poser au très honorable

[L'hon. M. Laing.]

premier ministre. Le gouvernement consentirait-il à revenir sur sa décision concernant la vente des pièces d'or de \$20, commémoratives du centenaire, uniquement par séries coûteuses de \$40 chacune et permettre aux gens d'acheter ces pièces à l'unité? Si je pose la question, c'est qu'un très grand nombre de députés ont reçu des instances de la part de personnes qui désirent pouvoir acheter de ces pièces à leur valeur nominale.

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): J'étudierai volontiers la chose et j'en discuterai avec mon honorable ami le ministre des Finances.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA PROCHAINE RÉUNION DU COMITÉ INTER-PARLEMENTAIRE CANADO-AMÉRICAIN

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Barry Mather (New-Westminster): Monsieur l'Orateur, je crois que je devrais poser cette question directement soit au premier ministre, soit au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Pourrait-on me dire si une date approximative a été fixée pour la prochaine réunion du comité interparlementaire canado-américain et si tel est le cas, où la réunion doit avoir lieu?

M. l'Orateur: A l'ordre. Je crois que cette question devrait être adressée directement à l'Orateur. Le député voudrait peut-être le faire par écrit. Je crois que cette question a trait au groupe interparlementaire canado-américain. Si le député veut bien communiquer avec l'Orateur, ce renseignement lui sera fourni.

L'AGRICULTURE

LE BEURRE—L'IDENTIFICATION DES IMPORTATIONS EN PROVENANCE DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. A. D. Hales (Wellington-Sud): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de l'Agriculture. Puisque le gouvernement a pris des dispositions concernant l'achat et l'importation de 2 millions et demi de livres de beurre néo-zélandais, le ministre voudrait-il assurer la Chambre que ce beurre portera l'étiquette de son pays d'origine lors de sa vente à la clientèle canadienne? Voudra-t-il également assurer la Chambre que le beurre de Nouvelle-Zélande ne nuira pas à la qualité du beurre canadien?

L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, le beurre néo-zélandais sera conforme aux normes canadiennes. Je crois qu'il ne sera vendu que sur la côte ouest. La quantité de beurre importée ne